

# Perspectives

N°24/231 – 12 septembre 2024

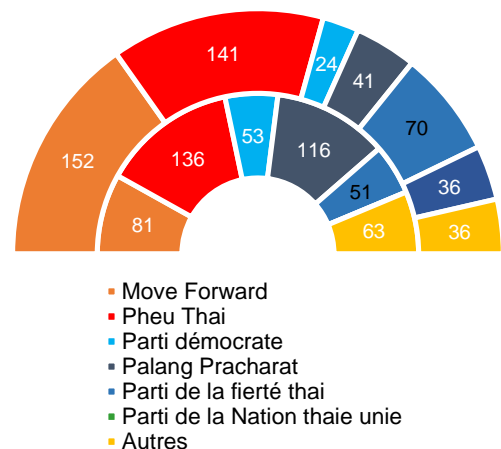
## THAÏLANDE – Paetongtarn Shinawatra prend les rênes dans un contexte politique délicat

Elue à une nette majorité le 16 août (319 voix pour, 145 contre, 27 abstentions) et officiellement nommée le 18 août par le roi, Paetongtarn Shinawatra est devenue la 31<sup>e</sup> Première ministre de la Thaïlande. Elle a émergé sur le devant de la scène politique en octobre 2023, en prenant la tête du Pheu Thai, parti de centre droit. Elle est également connue comme l'héritière de la dynastie la plus puissante de Thaïlande. En effet, Paetongtarn est la troisième dirigeante du pays à porter le nom Shinawatra, après son père Thaksin (2001-2006) et sa tante Yingluck (2011-2014), tous les deux renversés par des coups d'État militaires. La Première ministre succède à Srettha Thavisin (Pheu Thai), destitué le 14 août par la Cour constitutionnelle, à peine un an après son accession au poste de Premier ministre. Par cinq voix contre quatre, la Cour constitutionnelle a jugé que le Premier ministre avait enfreint des règles d'éthique fixées dans la Constitution en nommant à son cabinet Pichit Chuenban, un avocat condamné en 2008 à une peine d'emprisonnement pour corruption.

### La dissolution surprise du premier parti d'opposition

Quelques jours plus tôt, le 7 août 2024, les mêmes juges ont voté à l'unanimité la dissolution du principal parti d'opposition, « Move Forward », et ont déclaré son leader Pita Limjaroenrat ainsi que dix dirigeants du parti inéligibles pour dix ans. Le parti de centre-gauche, souvent identifié comme le parti de la jeunesse urbaine et progressiste, était accusé d'avoir fait campagne pour réformer la loi relative au crime de lèse-majesté. Cette loi est particulièrement sévère, prévoyant jusqu'à quinze ans d'emprisonnement pour toute insulte envers le roi ou sa famille. La Commission électorale thaïlandaise avait saisi la Cour constitutionnelle, arguant que la campagne du parti visait à renverser la monarchie. Notons que le prédécesseur du Move Forward avait connu un sort similaire en 2020. La Cour constitutionnelle avait jugé illégal un prêt accordé par le co-fondateur Thanathorn Juangroongruangkit au Future Forward Party lors de la campagne pour les élections de 2019.

La dissolution de Move Forward a replongé le pays dans une période d'incertitude politique, s'agissant du parti ayant le plus grand nombre de députés à l'Assemblée. Lors des élections législatives de 2023, le parti avait réalisé une performance historique en remportant 152 des 500 sièges. Cependant, il n'a pas pu former de gouvernement, faute d'avoir obtenu le soutien nécessaire des sénateurs de la chambre haute, intégralement nommés par l'ancienne junte militaire. Finalement, l'échec de Pita Limjaroenrat à se faire élire Premier ministre avait conduit le Pheu Thai à rompre l'alliance et à proposer Srettha Thavisin comme candidat. Ayant obtenu le soutien d'une partie de l'opposition et des partis liés à la junte au pouvoir, dont le Parti de la fierté thaï, Thavisin avait été élu Premier ministre en 2023.



Les députés de feu Move Forward disposaient de 60 jours pour rejoindre un autre parti. Finalement, deux jours après la dissolution, le 9 août, la formation a acté sa renaissance, sous la bannière du Parti du peuple. Cette nouvelle formation est issue de la transformation d'un petit parti existant, Thinkakao, fondé en 2012 mais qui n'avait remporté aucun siège lors des élections de 2019 et 2023. En raison de l'inéligibilité de dix ans prononcée contre plusieurs députés Move Forward, seuls 143 des 152 députés ont pu rejoindre le Parti du peuple. La formation est dirigée par Natthaphong Ruengpanyawut, ancien membre de Move Forward, qui tentera d'accéder au pouvoir au moment des élections de 2027.

## Paetongtarn Shinawatra garde le cap

Nouveau rebondissement ce 2 septembre : le Pheu Thai a écarté le parti Palang Pracharat de la coalition et a proposé à son rival de longue date, le Parti démocrate, de rejoindre la nouvelle coalition gouvernementale. Celle-ci est désormais composée de 141 députés du Pheu Thai, 70 du Parti de la fierté thaïe, 36 du Parti de la Nation thaïe unie et 25 du Parti démocrate, ainsi que 34 députés de différents petits partis. La coalition dirigée par le Pheu Thai dispose donc d'une majorité confortable à la chambre des représentants, permettant à la Première ministre de gouverner sans trop de difficultés. La composition du nouveau gouvernement a été approuvée par le roi de Thaïlande Maha Vajiralongkorn le 4 septembre. Le Pheu Thai détient 17 postes ministériels, les 19 autres étant répartis entre les partenaires de la coalition. Le gouvernement présentera sa politique générale au Parlement à partir de jeudi (12/09).

Paetongtarn Shinawatra a annoncé qu'elle s'inscrirait dans la continuité de son prédécesseur. La priorité sera donnée aux investissements et au tourisme, un secteur crucial pour l'économie thaïlandaise toujours en difficulté depuis le Covid. De plus, elle poursuivra la politique phare initiée par Srettha Thavisin : la distribution de 450 milliards de bahts (soit 13,1 milliards de dollars) à la population via des « portefeuilles numériques ». Ce programme de stimulation vise à dynamiser la consommation et, par conséquent, à relancer la croissance économique thaïlandaise en berne depuis 2020.

**✓ Notre opinion** – *Le gouvernement de Paetongtarn Shinawatra hérite d'une situation compliquée. À la croissance molle thaïlandaise (2,5% en 2022 et 1,9% en 2023), qui tranche avec le dynamisme des autres économies de la zone, s'ajoute l'instabilité politique. La Thaïlande est ainsi un des rares pays à ne pas encore avoir retrouvé son niveau de PIB pré-pandémie : la récession y avait été particulièrement violente, la reprise peu dynamique et la forte dépréciation du baht avait pesé sur les équilibres extérieurs. Les marchés n'ont pour le moment pas réagi aux événements politiques. Leur attention se porte sur les politiques annoncées par la nouvelle administration, qui seront présentées plus en détail en fin de semaine au Parlement.*

*Paetongtarn profite néanmoins d'une légère embellie, notamment due à une bonne saison touristique début 2024. La Thaïlande a enregistré une croissance de 2,3% au T2 2024 en glissement annuel. Nous anticipons une croissance de 2,4% en 2024 et attendons également un léger assouplissement de la politique monétaire avec une baisse du taux directeur de 25pb (de 2,5% à 2,25%), qui devrait avoir lieu dans le sillage de celle (très) attendue de la Fed.*

Révision de l'article publié le 6 septembre 2024 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
11/09/2024	<u>Royaume-Uni – La croissance a été tout sauf modeste au premier semestre, mais qu'en est-il vraiment ?</u>	Royaume-Uni
10/09/2024	<u>Italie – Une rentrée mitigée</u>	Italie
10/09/2024	<u>France – Un nouveau Premier ministre, des défis majeurs en termes de finances publiques</u>	France
10/09/2024	<u>Zone euro – La croissance au T2 décroît par son rythme et par sa composition</u>	Zone euro
06/09/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
06/09/2024	<u>La grande crise de légitimité</u>	Géopolitique
30/08/2024	<u>France – Conjoncture et perspectives économiques à la veille de la rentrée scolaire</u>	France
14/08/2024	<u>BTP France – Situation et perspectives : la dégradation se poursuit, notamment dans la construction de logements neufs</u>	BTP
31/07/2024	<u>Mines &amp; métaux – L'exploitation minière des fonds marins ou la tentation des abysses</u>	Mines & métaux
30/07/2024	<u>France – Conjoncture – Flash PIB : croissance de 0,3% au T2, portant l'acquis pour l'année 2024 à 1%</u>	France
29/07/2024	<u>France – Scénario 2024-2025 : entre fougue des Jeux et incertitude politique, garder la tête froide</u>	France
26/07/2024	<u>Italie – Scénario 2024-2025 : tenir le cap</u>	Italie
23/07/2023	<u>Égypte – Rétrospective d'une crise de change : comment construire la confiance ?</u>	Afrique et Moyen-Orient
19/07/2024	<u>France – L'économie française est-elle en perte de vitesse depuis l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale ?</u>	France
19/07/2024	<u>Royaume-Uni – Scénario 2024-2025 : sous de meilleurs auspices ?</u>	Royaume-Uni
18/07/2024	<u>Espagne – Scénario 2024-2025 : une croissance toujours dynamique</u>	Zone euro
18/07/2024	<u>Droits compensatoires sur les véhicules électriques chinois : un revers pour la Chine, un test d'unité pour l'Europe</u>	Europe/Asie
15/07/2024	<u>Espagne – Le gouvernement déterminé à réduire le temps de travail</u>	Zone euro
12/07/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
12/07/2024	<u>Allemagne – Le mois de mai efface les gains de production industrielle du premier trimestre</u>	Zone euro
11/07/2024	<u>La nouvelle grammaire de l'économie du risque</u>	Géo-économie
10/07/2024	<u>Portugal – Vers une croissance soutenue en 2024</u>	Zone euro
09/07/2024	<u>France : la baisse de la production industrielle en mai est-elle alarmante ?</u>	France
09/07/2024	<u>Royaume-Uni – Élections britanniques : plus qu'une victoire du Labour, un effondrement des conservateurs</u>	Royaume-Uni
08/07/2024	<u>Visegrad – 2024, année de sortie de crise(s) pour les budgets ?</u>	PECO
05/07/2024	<u>Monde – L'actualité de la semaine</u>	Monde
05/07/2024	<u>Singapour – Vers un retour pérenne de la croissance économique ?</u>	Asie
03/07/2024	<u>Avenir de l'Europe / Autonomie stratégique II : sécurité économique et souveraineté financière</u>	Europe
03/07/2024	<u>Chine – La détention de bons du Trésor américain, une arme stratégique ?</u>	Asie

**Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques**

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication** : Isabelle Job-Bazille

**Rédacteur en chef** : Armelle Sarda

**Documentation** : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

**Secrétariat de rédaction** : Véronique Champion

Contact : [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

**Internet** : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

**iPad** : application **Études ECO** disponible sur App store

**Android** : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.